



Pôles d'appui à la scolarité : la double peine !

Le budget Lecornu, passé en force au moyen de l'article 49-3, s'attaque frontalement à l'Ecole publique avec la suppression de 3 256 postes d'enseignants, dont 1 891 dans le 1^{er} degré. A la rentrée 2025, les 470 suppressions de postes du budget Bayrou s'étaient traduites par 5 000 fermetures de classes dans les écoles. Pour la rentrée 2026, c'est 4 fois plus de suppressions de postes qui sont actées...

Des PAS pour remettre en cause les droits des élèves à besoin particulier et aggraver les conditions de travail des personnels !



Cette saignée inédite sera aggravée par la généralisation des pôles d'appui à la scolarité (PAS). Un PAS est constitué d'un enseignant et d'un éducateur spécialisé qui interviennent pour « coacher » les personnels confrontés à des situations ingérables dans leur classe en amont des notifications MDPH et qui gèrent les emplois du temps des AESH, autant d'enseignants et d'éducateurs spécialisés qui manqueront d'ailleurs dans les établissements sociaux et médico-sociaux ou dans les classes spécialisées pour prendre en charge les élèves.

Les PAS sont donc un dispositif de gestion et d'amplification de la pénurie visant à restreindre et contourner les notifications MDPH et à mutualiser toujours plus des AESH plus taillables et corvéables que jamais. Les PAS c'est : « *dites-moi de quoi vous avez besoin, je vous expliquerai comment vous en passer...* »

Les personnels ne veulent pas des PAS : ils veulent que soient créées des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux pour les élèves qui en ont besoin, ils veulent la création de postes d'enseignants spécialisés qui interviennent directement auprès des élèves à besoin particulier, ils veulent les recrutements d'AESH sous statut qui sont nécessaires !

Des PAS pour fermer 1 000 classes de plus !

Or, le ministère, plutôt que de créer des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux, plutôt que de recruter des AESH sous statut, entend généraliser ces PAS pour amplifier les économies sur le dos des élèves les plus fragiles. 480 PAS existent actuellement. Le ministère veut en créer 1 000 de plus à la rentrée et donc réserver 1 000 postes pour la mise en place de ces dispositifs. 1 000 postes qui provoqueront donc autant de fermetures de classes, en plus de celles générées par les 1 891 suppressions de postes du budget Lecornu.

Ainsi, par exemple, dans l'académie de Versailles, en plus des 143 suppressions de postes actées par le ministère, le rectorat indique que 82 postes seront utilisés pour mettre en place les PAS, ce qui signifie 82 fermetures de classes supplémentaires !

Les PAS c'est la double peine : d'une part l'aggravation de l'inclusion systématique et forcée et de ses conséquences destructrices pour les élèves et les personnels, et d'autre part un nouveau contingent insupportable de fermetures de classes

Postes, inclusion systématique... Tout est lié !

Le SNUDI-FO revendique :

- L'abandon des 1 891 suppressions de postes dans les écoles et la création des postes nécessaires !
- L'abandon des PAS !
- La création des places nécessaires des les établissements sociaux et médico-sociaux !
- La création du nombre de postes d'AESH à hauteur des besoins, avec un statut de fonctionnaire et un temps plein de 24h !

Il invite les personnels à se réunir avec les parents d'élèves, avec les élus locaux, avec tous ceux qui veulent défendre l'Ecole publique pour prendre toutes les initiatives immédiates pour faire valoir les revendications !

Montreuil, le 5 février 2026